L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 10 MARS 1885.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,

Rue du Canal.

D. BIDWELL .... Directeur

Commençant DIMANCHE SOIR, 8 Mars—Matinées JEUDI et SAMEDI, à midi.

KATE CLAXTON

—ET—

CHARLES A. STEVENSON,

Assistés par la

Compagnie du Union Square Theatre de MM. SHOOK & COLLIER.

Dans une grande reprise du Drame Romantique, en cinq actes, intitulé

"THE SEA OF ICE."

DIMANCHE, 15 MARS.

A CHILD OF THE STATE.

7 mars—

ACADEMIE DE MUSIQUE

DE BIDWELL.

Lundi, 9 Mars—Une Semaine, Matinées Mercredi et Samedi.

La grande sensation dramatique

CALLED BACK

Jouée par le célèbre

Théâtre de Madison Square.

R. B. MANTELL. W. J. FERGUSON.
Mlle MILLWARD. C. P. FLOCKTON
Et autres.

Un chargement de décors.

Plus de 1.000.000 de copies de CALLED BACK ont été vendues dans ce pays.

Dimanche, 15 mars—BUNCH OF KEYS.
7 mars—

THEATRE ST. CHARLES,

DE BIDWELL.
Rue St. Charles.

Commençant Dimanche Soir, 8 mars. Matinées Mardi et Samedi à midi.

LE CELEBRE

LORELLAS

Et sa superbe Compagnie.

"MISHAPS,"

Pantomime amusante

SKIP FROM PARIS TO COMO

La Comédie Musicale la plus Comique et la plus Grotesque du jour, entremêlée de Chansons, Trios, Chœurs et de Danses. "A Companion Picture to the HANLON'S LE VOYAGE EN SUISSE." 7 mars—

GRUNEWALD OPERA HOUSE

Rue Baronne, près Canal.

Semaine commençant

DIMANCHE, 8 MARS 1885.

Mercredi et Samedi, Matinée à Midi.

GRAND SPECTACLE DOUBLE

LE "SKETCH CLUB"

DE DICKSON.

Paraîtra dans la pièce dramatique en un acte intitulée

EDITHA'S BURGLAR,

Aussi que dans la pièce melodramatique en cinq actes, avec explosion, intitulée

COMBUSTION.

PRIX COMME DE COUTUME.

Les sièges réservés sont maintenant en vente au bureau de location de l'Opera House, au magasin de musique de Grunewald, 127 rue du Canal, et au debit de journaux de l'Hôtel St Charles.
7 mars—

Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

MAGASIN DE

LINGE

CONFECTIONNÉ

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour

Hommes

Jeunes Gens et

Enfants

A

DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

LOUIS BEZAUDUN,

Restaurant de la Louisiane,

(Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun).

107 RUE DOUANE,

Près Royale .... Nlle-Orléans.

Salons privés - Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.

C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au-dessus de tout éloge.

Téléphone dans le bureau.

11 déc—6m

CHAPEAUX

FLEURS,

PLUMES,

POMPONS

Pour Bals et Soirées

DERNIERS GENRES,

—CHEZ—

Mme C. SAMSON,

150 .... RUE DU CANAL 150

19 nov—6m

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscriptions. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont **strictement que la chance** d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.

PRIX $6
PRIX DE SOUSCRIPTION $5

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS

DEMANDEZ

SOARD'S CITY MAP

DE LA NLLE-ORLEANS.

PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)

Soard's Guide Book and Street Guide,

PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par

L. SOARD'S, Editeur,

3 Commercial Place, coin Camp.

1er janv—

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour le temps de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18nov—

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE EN FER DE FARANTA

Coin Bourbon et Orléans.

Changement complet de programme.
LUNDI, 9 MARS.

S. J. Wheeler et May Olive

— AINSI QUE LES —

Bulldogs savants, FRED et TURK.

Dans le drame à sensation

ACE OF SPADES,

Précédé

D'une troupe de spécialités artistiques.

Matinées le mercredi, le samedi et le dimanche

Prix d'entrée .... 10 cents.

10 mars—

Grand Rendez-Vous des Familles.

Musée et Théâtre Colossal de Robinson à 10 cents.

Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSEE :

Le Dr Alex. Davis (ventriloque). Lizzie Sturgeon, la merveille des marcheuses, Borgia, de la Central American Marimba Company jouant d'instruments de leur pays. L'unique Nala Guatémaléen. La Femme barbue. TRESPIA ; Mme Stees, devineresse ; la Reine Circassienne ; Punch and Judy ; Horloge apostolique ; le Prof. Angel ; Oiseaux savants ; Chameau merveilleux. Autres phénomènes dont l'énumération serait trop longue.

AU THEATRE :

Miss Helen Kemper, soliste ; Joe Hughes, Miss Eva Kempe, Tom Glenn ; Louis St. Clare, chanteur à double voix ; le prof. A. ex. Davis, sorcier ; les Yales et autres.

10 cts—Ouvre de 10 h. du matin à 10 h. du soir—**10 cts.**

Prix d'entrée pour tous, **10 cts.**

27fév—

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

BATAILLE — DE — SEDAN.

Ce grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes et où l'on voit toutes les armées françaises et allemandes engagées, est ouvert au public de 9 h du matin à 11 h du soir.

Entrée:
Adultes 50c
Enfants 25c

Lumières électriques la nuit

B. NEU .... DIRECTEUR

21 janv—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

Une bonne cuisinière, bien recommandée, trouvera de l'emploi au No 208 rue Royale.
10 mars—6t

Un français, instruit et actif, demande un emploi dans une famille, dans un bureau ou dans un magasin soit en ville, soit à la campagne. Bonnes références. Pressé. Ecrire au bureau de l'ABEILLE, aux initiales C. D.
27 fév—

A VENDRE

A vendre—Une grocerie dans le carré du 2d district de la ville. Pour plus amples renseignements, s'adresser sur les lieux, coin Hôpital et Bourbon. 10mars—3f

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis B. Perret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.
29 avril

A LOUER

A louer—Meublée ou non, la maison rue Esplanade No 122. S'adresser sur les lieux.
10 mars—1m

A louer—Un cottage neuf, 212 Napoléon Avenue, coin Colisée, huit chambres, et chambre à domestique dans le fond, trois terrains, $45 par mois. J. H. Spearing, agent, 46 rue St. Charles. 1er mars—5f

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

TAPIS

Nouveaux genres.

Moquettes, Velours et "Body Brussels" avec garnitures assorties.

Tapisserie Bruxelles de 70 cts. la yarde, à plus.

RIDEAUX.

Turcomans, Portières, Madras et Dentelles.

Nattes de bureaux et Nattes de Chine.

Toiles cirées Linoleums.

Corticine anglaise.

Draps de planchers.

31avril

Genres Nouveaux,

MOQUETTES,
VELOURS,
BRUXELLES

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES,

70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire-fabricant.

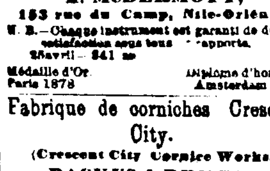

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous rapports.

25avril—841 m

Médaille d'Or Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture, brevet de Hayes, sky-light 247 à 251 rue Magazine,
19 sept—1an NLLE-ORLEANS.

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ se s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars—24—1a

INSTITUTION OURTO,

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'[illegible] 17 [illegible]

LEON OUEYROUZE,

GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

27 RUE DECATUR,

—1a [illegible] Orléans

JUGEMENT—No 11,927—Mme B. Jones contre Victor E. Baumgarden—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Lse, Division A.—Sur motion de Jos. A. Walfson, avocat de la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu le 11 novembre 1884 soit confirmé et devienne définitif, et que, conséquemment, il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme B. Jones et contre Victor E. Baumgarden, son mari, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur et mettant fin à la communauté de biens ci-devant existant jusqu'à ce jour. Les frais devront être acquittés par le défendeur.—Jugement rendu le 19 novembre 1884. Jugement signé le 24 novembre 1884.—[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Fuchs & Lang vs. la Southern Lithographic Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,174—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 11 mars 1885, à 2 heures p. m., des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Au local No. 38 Natchez Alley, encoignure Bank Alley—

1° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans cette affaire au droit d'occuper le second étage du local No. 38 Natchez Alley et des Nos 20, 22, 24, 26 et 30 Bank Place à partir du jour de la vente au 1er novembre 1885.

2° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur au droit d'occuper le local No. 10 rue l'Union à partir du jour de la vente au 1er octobre 1885, conformément à un bail entre A. et C. Denis, agents, subséquemment transféré à T. L. Bayne, tuteur naturel du mineur Amélia Bayne, pour le compte du dit mineur, et G. Kockert et Peter Davis, tranféreurs du défendeur, en date du 19 septembre 1882, et loué mensuellement à raison de $50.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7mars—7,8,9,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de cette grande portion de terre et de valeur avec la résidence double et substantielle qui s'y trouve, connues comme Nos. 247 et 249 rue Félicité Road, entre St. Charles et Prytanée, chaque côté rapporte un loyer de $75 par mois.

Metropolitan Bank vs. Jonas Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 13,502.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ce dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité Road, Uranie, St. Charles, Polymnie et Prytanée, et connu comme les lots numéros quatre, cinq et six et une partie du lot numéro trois sur un plan dressé par Pillé et Dépouilly, architectes, en date du 1er janvier 1866. Une copie du dit plan est annexée à un acte passé pardevant T. O. Stark, anciennement notaire, le 20 juin 1866. La dite portion de terre mesure soixante pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Uranie et trente-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Félicity Road, faisant une façade totale de quatre-vingt-seize pieds six pouces et trois lignes, sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-quinze pieds huit pouces et quatre lignes, et a une profondeur de cent-cinquante-neuf pieds sept pouces et six lignes, sur le côté le plus près de la rue Prytanée, et cent-cinquante-et-un pieds huit pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue St-Charles, ou elle est bornée par une allée commune.

Les bâtisses sur la dite portion de terre étant connues comme les numéros 247 et 249, Félicity Road.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mars—3,10,17,24,31—avril 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une splendide occasion sur une vente importante et lucrative par le shérif civil d'une propriété de valeur sur la rue Carondelet entre Poydras et Lafayette connue comme

Davidson Court.

Mechanics' and Traders' Insurance Company vs. Mme Henrietta Davidson, No 13234.

Et

Peter Estell & Mary Estell, sa femme vs. Henrietta Davidson No 11481.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente dans la première affaire ci-dessus mentionnée et en vertu d'un alias writ de fieri facias dans la deuxième affaire ci-dessus mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 10 mars 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites :

Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Lafayette, (anciennement Hevia) St-Charles et Poydras, désignés par les numéros vingt-trois, vingt quatre, et vingt cinq sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer de la ville, le 30 mars 1830, et annexé à un acte pardevant Felix de Armas, anciennement notaire en cette ville le premier jour de mai dix huit cent trente. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir :

Les lots numéros vingt-trois et vingt quatre mesurent chacun quarante-quatre (44) pieds sept (7) pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent soixante dix (170) pieds six (6) pouces, et le lot numéro vingt-cinq mesure quarante-quatre pieds huit pouces de face à la dite rue Carondelet sur la même profondeur de cent soixante-dix (170) pieds six (6) pouces, le tout au pied américain.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Davidson Court et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Sais dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 fév—6,13,20,27—mars 6,10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Sherif Civil d'une habitation sucrière décrite ci-dessous, située sur une pointe de terre, élevée, faisant face au fleuve [illegible] entre Pinedalon, cultivée et mise, renfermant une sucrerie en brique, très vaste, avec toiture neuve, le tout en excellente condition, appareil équipage à vapeur composé de quatre grands clarificateurs et de trois évaporateurs, quatre chaudières à double cylindre, de 28 pieds de long, 42 pouces de diamètre, cylindres de 16 pouces, ample force de vapeur, en très bon état.

Grande maison de résidence en briques en bon état, maison d'économe, cuisine et deux entrepôts en briques, grand magasin de maïs, échoppe de forgeron et de charpentier le tout neuf.

29 cabanes à nègres, grande écurie et magasin à fourrages ou étable, orangers, pêchers, pêchers, figuiers et pacaniers. Environ 140 arpents de souches de cannes. 10 charrettes à cannes, 3 charrettes à bagages, 38 mulets, 1 cheval de monture, 25 charrues, 2 herses, 2 "Disc C. Rivators" sur roues, 2 "stubble diggers," machine à moissonner Herse, appareil pour mettre le foin, un distributeur d'engrais de Bodley.

500 barils (plus ou moins) de charbon de Pittsburg, etc., etc., etc.

Dans l'affaire de

Richard Milliken vs. Charles Thompson Stanton

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,1[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre établi comme une habitation sucrière, situé dans la paroisse d'Orléans, en cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près six milles, plus ou moins, au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, et mesurant trente-cinq arpents et demi de face ou à peu près sur le fleuve Mississippi, avec toute la profondeur qui y appartient et que le dit morceau a droit, conformément au titre original, entre les lignes qui forment dans le fond deux degrés, le dit morceau de terre est borné sur la ligne du haut par les terres maintenant ou anciennement appartenant à L. F. Generes, et sur la ligne du bas par le morceau de terre anciennement appartenant à Adrien Reinecke et plus tard à John Finney ou ayant droit.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, machines, charettes, wagons, ustensiles aratoires, mulets et autres animaux et ainsi que tout ce qui appartient à la dite habitation sans exception ou réserve.

Etant la même propriété acquise par le défendeur comme suit : une moitié indivise de Thomas P. Stanton, par acte passé pardevant P. C. Cuvellier, anciennement notaire en cette ville, le huit (8) décembre 1869 et l'autre moitié indivise de Walter Stanton, par acte passé pardevant H. B. Trist, notaire le vingt-neuf (29) décembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant jusqu'à concurrence d'une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, savoir : la somme de huit mille dollars avec intérêt à raison de huit pour cent par an, à partir du 1er février 1884, montant du billet dont le recouvrement est demandé, jusqu'à paiement du même, cinq pour cent pour honoraires d'avocat, les frais de l'affaire et de la vente, et toutes les taxes dues sur la dite propriété et dans le cas ou le prix d'adjudication en sus du montant des dits frais, honoraires et taxes ne suffirait pas à couvrir le dit billet et l'intérêt ainsi qu'un autre billet à ordre de $8,000, avec intérêt, garanti par hypothèque, échéant le 1er février 1885, alors le dit billet de $8,000 avec l'intérêt recevra son prorata par la répartition égale du prix d'adjudication entre les deux billets ci-dessus.

2° L'acquéreur gardera entre ses mains, pour payer le porteur, le montant du dit billet de $8,000 échu le 1er février 1885 avec intérêt, ou le pro rata qui lui sera attribué, comme ci-dessus.

3° Le reste du prix d'adjudication, s'il reste quelque chose devra être retenu et appliqué par l'acquéreur conformément à la loi.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10fév—10, 18, 24—3, 10, 14mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de la paroisse d'Orléans d'une portion de terre ayant 657 acres, plus ou moins, dans la paroisse Madison, sur le Bayou Bull, à peu près à 8 milles de Omega emplacement du débarcadère sur le fleuve Mississippi, 400 acres ont été en culture et le reste en bois. Il y a de magnifiques cypres et autres bois de valeur.

Ces terres sont très fertiles et on obtient de belles récoltes de coton et de maïs.

Les levées sur la ligne de l'Arkansas sont en bon état, il n'y a pas de danger d'inondation du fleuve Mississippi.

Il y a suffisamment de maisons pour les employés, un gin et une bonne presse neuve.

Dans l'affaire de la

Succession de Thomas H Hunt,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 11 367—En vertu d'un ordre de vente rendu le 30 janvier 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou parcelle de terre, situé dans la paroisse de Madison, dans cet Etat, composé de la section numéro quarante-quatre (44) dans le township numéro dix huit (18), north range No treize est, ayant six cent cinquante-sept acres, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Acquis par le feu Thomas H Hunt à une vente du shérif dans l'affaire de John F. Lewis vs. R. W. Graves, No 519 du Docket de la 13me Cour de District pour la paroisse de Madison. L'acte est enregistré dans le livre des archives des notaires G, pages 202 et 203.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de huit pour cent par an, et le paiement des dits billets doit être garanti par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la propriété pour laquelle ils auront été donnés, avec les clauses usuelles de 10 pour cent pour honoraires d'avocat.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 fév—10 18 24 mars 3 10 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Wm. H. McLellan versus Warren Ewen, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,429—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Natchez Alley et la rue Gravier, dans le Premier district de cette ville, SAMEDI 11 avril 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir :

1° Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues New Levee, Front, Erato et Thalie. Les dix lots sont désignés et décrits comme suit, à savoir : Cinq lots sont désignés par les numéros trois, six, vingt cinq, vingt-six et trente-deux, sur un plan dressé par T. Schroeder, ingénieur civil, en date du 1er mars 1837 et déposé en l'étude de Wm. G. Lewis, anciennement notaire. Le lot numéro trois mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles. Le dit lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de Webster Long et William Lahman par acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 15ème jour d'août 1870, enregistré au bureau de transfert, livre 98, folio 108. Le lot numéro six mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Front sur une profondeur de cent cinquante trois pieds six pouces, le dit lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de la succession de James Hewitt, par acte passé pardevant T. O. Stark, anciennement notaire le 23 juin 1869, enregistré au bureau de transfert, livre 96, folio 203. Le lot vingt cinq mesure vingt-six pieds dix pouces de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-trois pieds six pouces. Le lot vingt-six mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds, plus ou moins. Le lot vingt deux mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Dix lots sont désignés par les numéros quatre, vingt-sept, vingt huit, vingt neuf, vingt trois et vingt-quatre, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 26 avril 1856, et déposé en l'étude de James Graham, anciennement notaire, comme plan No 134. Le lot numéro quatre mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Front, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds.

Le lot numéro vingt-sept mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levée, sur une profondeur de cent cinq pieds, entre lignes parallèles, plus ou moins. Les lots vingt huit et vingt-neuf se touchent et mesurent chacun vingt-quatre pieds de face à la rue Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, plus ou moins. Les dits lots quatre, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, vingt cinq, vingt-six et trente-deux ont été acquis par le plaignant dans cette affaire, et John H. Nicholson, composant la raison sociale Nicholson & Co. Les dits lots quatre, vingt-sept, vingt huit et vingt neuf, de la succession de James Erwin, par acte passé pardevant James Graham, anciennement notaire, le 21 janvier 1859, et les dits lots vingt-cinq, vingt-six et trente-deux, de James Robert, par acte passé pardevant W. H. Peters, anciennement notaire, le 4 août 1859, et le dit plaignant dans l'affaire a acquis les actions et intérêt de son dit associé, par achat de lui par acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 24 décembre 1869, enregistré au bureau de transferts, livre 96, folios 418 et 449.

Les lots vingt trois et vingt quatre se touchent et mesurent chacun vingt-quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles. Les dits lots ont été acquis par le plaignant dans cette affaire de la succession de John Armstrong, par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire le 27 mai 1875, enregistré au bureau de transfert, livre 105 folio 797.

Un autre lot désigné par le numéro cinq, sur un plan dressé par L. Reguestein, voyer, en date du 5 février 1866 et déposé en l'étude de Edouard Barnett anciennement notaire, et mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles, lequel lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de A. F. Volckmann, par acte passé pardevant W. J. Castell notaire, le 18 février 1870, enregistré au bureau du transfert, livre 96 folio 495.

Un autre lot est désigné par le numéro trente et un sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer de ville en date du 14 octobre 1859 et annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 14 mars 1870 et mesure vingt quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Lequel dit lot a été acquis par le dit plaignant dans cette affaire de Mme Sarah P. Mickson par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 14 mars 1870 enregistré au bureau de transfert livre 96 folio 524.

2° Tous les droits, titres et intérêts quelconques quels qu'ils soient de Wm. H. McLellan plaignant en cette affaire et rendu au défendeur par le dit plaignant d'après un acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 30 janvier 1884 à un certain terrain situé dans le même îlet désigné par le numéro Trente lequel lot mesure vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur et façade entre lignes parallèles à la rue Erato, sur cent cinq pieds, ensemble avec les droits voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, l'intention du plaignant étant de donner une réclamation complète au dit lot, lequel dit lot a été acquis par le dit plaignant par achat du dit John H. Nicholson, d'après le susdit acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 24 décembre 1869 le même ayant été à la succession des dits Nicholson & Co. et du dit plaignant en vingt cinq ans, et toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par le défendeur par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 30 janvier 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Pour un montant au comptant suffisant pour payer le plaignant à savoir un billet pour la somme de Trois Mille Six Cents Piastres ($3600) et le billet coupon représentant l'intérêt pour la somme de cinq Cent Quatre Piastres ($504) avec sept pour cent d'intérêt à partir du jour de l'échéance du billet à savoir du 26 janvier 1885 au jour de la vente avec 5 0/0 sur le montant total pour honoraires d'avocat $6.50 frais de copies et d'actes 50 cts pour certificats et la frais du procès et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement des trois billets suivants de $3 600 chaque en date du 26 janvier 1884 et payable à deux, trois et quatre ans de date, de même que le paiement des coupons représentant l'intérêt sur lesdits billets à raison de 7 0/0 à savoir :

2 Billets Coupons de $378 chacun dates du 26 janvier 1884 et dus respectivement à 1s et 24 mois de date.

2 Billets Coupons de $252 chacun dates du 26 janvier 1884 dus respectivement à 30 et 36 mois d'échéance.

2 Billets Coupons de $126 chacun dates du 26 janvier 1884, dus respectivement à 42 et 48 mois d'échéance.

Les dits billets coupons portant intérêt à raison de 7 0/0 par an de la date jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devant également assumer toutes les obligations de l'acte ici enregistré.

3° Et le reste du prix de l'adjudication en cet comptant sur les lieux. Et dans le cas où la propriété vendue ne rapporterait pas un montant pour couvrir le montant dû au comptant, de même que le montant des billets et des susdits, l'acquéreur devra alors payer au comptant les honoraires d'avocat $6.50 frais de copies et d'avocat, 50 cents pour certificat et frais de procès, et les taxes de ville et d'Etat, exigibles sur la dite propriété et le reste du prix d'adjudication devra être appliqué au pro rata entre les billets et coupons de billets maintenant dus, et les dits billets et coupons de billets décrits en second lieu, les montants au pro rata accrus aux billets et coupons de billets, maintenant dus, seront payés au comptant, et les montants au pro rata accrus aux différents billets et coupons de billets décrits en second lieu, devront être payés par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10mars—10 17 24 31 avr 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur, rue Melpomène entre St Charles et Prytania avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Succession du Vicomte de Cerney et autres vs. James Henry Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13 424—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 11 avril 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Prytania, Terpsichore et St Charles, désigné comme lot numéro dix huit sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 25 octobre 1871, annexé pour référence à un acte passé pardevant Edward Barnett anciennement notaire en cette ville, le 31 octobre 1871, conformément au dit plan le dit lot mesure, au pied américain, trente sept pieds quatre lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de cent trois pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété ou lot de terre que le défendeur dans cette affaire a acquis de Richard M. O'Brien, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 22 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10mars—10 17 24 31 avr 11

William Schulz vs. la succession de Théodore Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 10,484—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 8 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie connue anciennement comme Faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, anciennement Craps, Espagne, Poète et Dauphine, anciennement Grands Hommes, désigné comme lot numéro cinq, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, déposé pour référence en l'étude de L. Hermann, anciennement notaire en cette ville ; lequel dit lot mesure trente pieds de face à la rue Dauphine, anciennement Grands Hommes, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 mars—7,14,21,28—4,8avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, avec bâtisses et améliorations, rue Magnolia, entre Calliope et Euphrosine.

Jeremiah Lyons vs. John Duncan Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 13,28—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, 14 mars 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, aussi avec les droits, privilèges, voies et servitudes qui y rattachent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Clara et Calliope, et désigné par le numéro un sur un plan dressé par Pilié et Murray, en date du 15 janvier 1869, et déposé au bureau de J. J. Spear, encanteur, dont un dessin est annexé à un acte de vente des héritiers de A. Soule à John C. C. Gray, passé pardevant E. Bouny, notaire de cette ville, le 16 mai 1878. Le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Magnolia sur cent vingt sept pouces et deux lignes sur la rue Euphrosine, entre lignes égales et parallèles.

La propriété a été acquise par le défendeur qui l'a achetée de John Cordes par acte passé pardevant George W. Christy, notaire, le 18 mai 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11fév—11, 18, 25—3, 11, 14mars.

John B. Lavigne. Léon Barthet

LAVIGNE & BARTHET.

PHARMACIENS

(Successeurs de Lavigne Frères).

218 Rue de Chartres, coin Dumaine

Médicaments patentés français et américains, Articles de Parfumerie, etc.

N. B.—Les ordonnances de Messieurs les médecins remplies avec soin à toute heure du jour ou de la nuit. 12 fév—1an—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente positive d'une maison double, rue des Marais No 167, près du Marché Tremé.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—Le SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre situé dans le Second District, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Villeré, Ste-Anne et Dumaine—lequel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue des Marais, sur 96 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur.

Ensemble une résidence à étage en bois couverte en ardoises divisée en deux corps de logis et ayant de chaque côté au rez-de-chaussée salon et salle à manger, avec porte à coulisses et galerie fermée derrière, et deux chambres à coucher à l'étage supérieur, avec balcon sur la rue, cuisine haute de quatre chambres, couverte en ardoises, cour briquetée, deux citernes, hydrant à chaque locataire, hangar, etc.

Le tout loué $34 par mois.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Oct. de Armas, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acheteur sur le prix d'adjudication.

6 mars—

Cottage rue Orléans.

Vente pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles—

Un lot de terre, situé dans le Second District, dans l'îlet compris entre les rues Orléans, Johnson, Galvez et Ste Anne, mesurant 29 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 78 pieds 10 pouces 3 lignes.

Ensemble une maison basse en bois avec galerie sur le côté et quatre chambres de file, cuve, lieux d'aisance, etc., etc.

Voir le plan à la Bourse.

Condition—Comptant.

Acte de vente pardevant John R. Légier, notaire.

L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1885. 7 mars—

Vente pour cause de mauvaise santé.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 10 mars 1885—Il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Gasquet et Napoléon, près de l'écurie de M. Paul Rousset, la vacherie de M. Jean Heugas, se composant de :

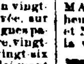

18 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de veler, 1 taureau, deux bons chevaux, 1 charrette à lait, et une ditto à provisions, les harnais bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle d'environ 14 à 15 gallons de lait, sera donnée au plus fort acheteur.

Condition—Jusqu'à $50, comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

Aucune vache ne sortira de l'écurie avant que les acquéreurs aient rempli les conditions voulues. 7mars—

PAR HENRY STERN & CO.

Immense Vente à crédit.

1000 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

Venant d'être reçus directement des principales manufactures de l'Est et de Philadelphie—pour être vendus positivement sans limites.

PAR HENRY STERN & CO. Encanteurs—A leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, le MARDI, 10 mars 1885, commençant à 11 heures A. M. précises, il sera vendu—

1000 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

Comprenant un très bel et complet assortiment convenable pour messieurs, jeunes gens, enfants, dames, demoiselles et fillettes, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur la susdite vente qui sera faite sans limite ni réserve d'après les derniers instructions reçues.

Conditions—Au dessous de $200 comptant, au dessus de $200 et moins de $500 60 jours, au dessus de $500, 90 jours pour billets endossés. 10 mars—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC,

Bois de Charpente 12x12.

25 logs plus ou moins.

J. A. Terry & Sons vs. Leurs Créanciers No. 13,573 du Dossier de la Cour

A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON, Encanteur. Bureaux No 13 rue Carondelet—MARDI 10 mars 1885 à midi au nouveau Bassin à l'intersection des rues Delord et Claiborne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 6 mars 1885, dans l'affaire de J. A. Terry & Sons vs. Leurs Créanciers No 13,573 du Dossier de la Cour, à l'encan il sera vendu—

25 logs 12x12 plus ou moins.

Conditions—Comptant sur les lieux.

7mars—à la vente

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour les capitalistes.

L'encoignure dominant

des rues Canal et Carondelet, faisant face aux "Bâtisses Touro" et au Pickwick Club, occupé par "Kuntz," le confiseur, Et autres.

Et donnant un revenu certain de $9,000 par an.

Vente à l'encan à crédit.

Pour effectuer un partage

Dans l'affaire en partage de propriétés foncières, appartenant aux successions de Madeleine A. Byrne et de John Bligh Byrne, consolidées Nos., 11,412 et 11,783 consolidés.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI 11 avril 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 26 février 1885 et signé le 6 mars 1885, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir :

La bâtisse en briques à trois étages à l'encoignure Sud Est des rues Canal et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, St. Charles et Commune. Le lot est connu comme le No 5 sur un plan par F. Zimpel voyer en date du 20 mars 1833 et mesure conformément au dit plan, au pied américain, 29 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de 150 pieds 4 pouces et de face à la rue Carondelet. Le dit lot est sujet à l'usage d'une allée à peu près de 15 pieds de largeur ouvrant sur la rue Carondelet et est, seulement en commun à ce terrain et ceux qui touchent aux lots Nos 1, 2, 3 et 4, conformément au dit plan de Zimpel.

Le coin proprement dit, de même que le 2ème et le 3ème étages sont occupés par N. Kuntz, confiseur, les magasins Nos. 2, 2 bis 2 1/2 et 4 sont occupés par MM. Capiton Justinian et Boyer et Hodgson ; l'étage supérieur par MM. Ellis Bros., A. J. Lewis et Dr Murphy. La moyenne du loyer des dits magasins excédant $8700 par an. La dite propriété sera vendue au jette aux loyers et baux actuels dont on peut connaître les détails en s'adressant aux encanteurs, lesquels seront pleinement donnés le jour et au lieu de la vente.

Conditions de la vente—Un tiers du prix d'achat devra être payé au comptant ; un tiers à douze mois, et un tiers à deux ans du jour de la vente, en billets de l'acquéreur, subdivisés en conformité à la convenance des parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec les clauses de cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, assurance en plein, et transfert de la police et toutes les autres clauses usuelles de garantie, l'acquéreur assumera en sus du montant de son adjudication le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire, chambre No 32 Kenner Block.

8 mars—9,14,21,28—avril 4,5 10,11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une superbe maison et terrain sur l'Avenue Canal,

du style moderne et parfaitement finie, récemment réparée, avec un terrain spacieux avec de jolis dessins et ornements, bâtie par feu Wm A. Bell, à l'encan, avec des conditions faciles à long crédit.

Dans l'affaire de A. G. Nicolopulu vs ses créanciers.

No 13,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, et signé le 5 mars 1885, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir :

Cette résidence charmante et complète, anciennement connue comme La Résidence de Bell, située sur l'Avenue Canal, dans le Premier district de cette ville ; le terrain occupe tout l'îlet borné par l'Avenue Canal, les rues Gasquet, Télémachus et Cortez, et mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face sur chacune des rues Canal et Gasquet et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Télémachus et Cortez, communication constante et rapide avec le centre des affaires, soit par chars urbains ou chemin de fer. La résidence est en retraite sur l'Avenue et se trouve entourée par un très beau jardin et pelouse, le site est des plus agréables et des plus attrayants ; la maison à une corniche élégante sur la façade ainsi que de spacieuses galeries ornées de colonnes, il y a au centre un large vestibule, des octogones sur le côté et un observatoire élevé.

Les salons, la bibliothèque, la salle de réception, la salle à manger et les principales chambres à coucher sont vastes et parfaitement finies. Tous les devants de cheminée sont du marbre le plus fin ; la disposition des principaux appartements est parfaite ; on y trouve réuni tout ce qui est nécessaire aux besoins et au confort d'une grande famille.

Dans l'aile à deux étages, la cuisine munie d'un range, la chambre à provision, les cabinets, les chambres à coucher, les chambres à domestique et autres dépendances sont vastes et en rapport avec la somptuosité de la résidence.

Dans les cours, se trouvent toutes les autres dépendances nécessaires, tels que écuries, remises, poulailler, etc.

Les visiteurs ne seront admis que sur une carte des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, du jour de la vente, pour billets de l'acquéreur garantis par hypothèque de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1885 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Wm O. Hart, notaire, No 81 rue St-Charles. 8mars—9 14 21 28 avr 5 10 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE PEREMPTOIRE A L'ENCAN,

DE

Propriétés Améliorées de Valeur et de Terrains Nus,

Dans le Premier, Second, Troisième, Sixième et Septième Districts, et dans la Paroisse Jefferson,

Avec faibles Paiements au Comptant et à longs termes.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 14 Mars 1885, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune la liste suivante de propriétés de valeur, à savoir :

PREMIER DISTRICT.

Coin des rues Clara et Euphrosine.

1° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Clara, Martin maintenant Willow, Calliope et Euphrosine, formant le coin des rues Clara et Euphrosine, et mesurant au pied américain 115 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Clara, sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Euphrosine. Le dit morceau de terre se compose de 5 lots désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 11.

Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques à un étage, recouvert en ardoises et occupé par le "Moss Company."

Nos. 87 et 89 rue Bassin, Sud.

2° DEUX CERTAINS MORCEAUX DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bassin, Remparts, Gravier et Perdido et mesurant chacun, au pied américain, 19 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Bassin sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages avec mansardes et à double corps de logis, ayant une grande véranda donnant sur la rue, avec deux chambres au premier étage, à chaque corps de logis deux chambres au second étage à chaque corps de logis et deux chambres de chaque côté dans la mansarde, office de chaque côté, cuisine à un étage avec six chambres et cabinet, à chaque corps de logis, le tout recouvert en ardoises, trois cuves à chaque corps de logis, gaz au premier étage dans le corps principal, corridor à chaque corps de logis. Cette propriété est désignée par les Nos 87 & 89 rue Bassin.

SECOND DISTRICT.

249 rue Royale, entre Ursulines et St. Philippe.

3° UN CERTAIN TERRAIN, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ursulines, Bourbon et St Philippe, et mesurant au pied américain 32 pieds et 1 ligne de face à la rue Royale sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages couverte en ardoises avec verandah en fer sur la rue, et contenant au rez de chaussée, écurie et remise et 3 chambres, et entrepôt au deuxième étage aussi une cuisine en briques à un étage, recouverte en ardoises ayant 2 chambres, hydrant, lieux d'aisance. Occupée par Pierre Dufort, entrepreneur, et désignée par le No. 249 de la rue Royale.

No 190 rue Dauphine, entre Dumaine et Ste-Anne.

4° UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ste-Anne, Dumaine et Bourbon et mesurant au pied américain 23 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur sur la ligne latérale le plus près de la rue Ste Anne de 37 pieds à quelle profondeur ledit lot a elargit de 6 pouces et 4 lignes et a encore une autre profondeur de 41 pieds 10 pouces et 2 lignes et une profondeur sur l'autre ligne latérale de 78 pieds 10 pouces et 2 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 23 pieds 11 pouces et 6 lignes.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages avec mansarde recouverte en ardoises, ayant salon, salle à manger et 3 chambres à coucher, corridor, balcon sur la rue, aussi une cuisine en briques à deux étages recouverte en ardoises avant 4 chambres, cour, cuve, cave, gaz dans le corps principal et désignée par le No 190 de la rue Dauphine.

Coin St. Philippe et Bourgogne.

5° UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, St Philippe et Dumaine formant le coin des rues St Philippe et Bourgogne et mesurant au pied américain 31 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 65 pieds et 1 ligne.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques et en bois à un étage recouverte en ardoises louée pour débit de fruits et de légumes. Aussi une bâtisse en brique et en bois à un étage recouverte en ardoises ayant 3 chambres et une bâtisse en briques à deux étages, ayant 4 chambres, lieux d'aisance, cuve, etc.

L'encoignure des rues Bassin et Toulouse.

6° TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Toulouse, Bassin, St Louis et Rampart désignés par les Nos 1, 2, 3 et mesurant ensemble au pied américain 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bassin sur une profondeur et de façade à la rue Toulouse de 98 pieds 5 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises, renfermant magasin et résidence, convenable et avant au rez de chaussée 4 magasins et les étages supérieurs 20 chambres, avec de larges galeries sur chaque côté lieux d'aisances, cuves, cour briquetée, etc., etc.

Nos. 174 et 176 rue St-Pierre.

7° DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues St Pierre, Promenade Carondelet St-Claude et Tremé désignés par les Nos 10 et 11, et mesurant au pied américain 58 pieds 5 pouces de face à la rue St Pierre 59 pieds 10 pouces de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur d'un côté de 93 pieds 11 pouces, et d'une largeur à l'autre, variant de 98 pieds 9 pouces et 2 lignes à 73 pieds 1 pouce.

Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à deux étages, couvertes en ardoises avec magasins et résidence réunis, et avant au rez de chaussée magasins et entrepôts et deux étages supérieurs, 5 chambres dans chaque résidence, balcons en fer sur la rue et galeries sur le côté, et sont connues comme les Nos 174 et 176 rue St Pierre.

Coin Carondelet Walk et St-Pierre.

8° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues St Pierre, Carondelet Walk, Marais et Villeré, désigné par le numéro 9 et mesure au pied américain 32 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Carondelet Walk, 32 pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur d'une rue à l'autre de 102 pieds 11 pouces 7 lignes et 105 pieds 5 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, avec une cuisine en bois à deux étages, bâtisse attenante et ayant 4 chambres, lieux d'aisance, cuve, etc., etc.

No. 208 rue St. Louis.

9° UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par rues rues St. Louis, Conti, Tremé et Marais et mesurant, au pied américain 21 pieds 3 pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur de 128 pieds 10 pouces et 4 lignes d'un côté et de 128 pieds 9 pouces et 7 lignes de l'autre.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages, recouverte en ardoises, y attenant une cuisine en briques à deux étages recouverte en ardoises, contenant dans le corps principal de logis, corridor, salon, salle à manger, 4 chambres à coucher balcon sur la rue, et galerie à l'arrière, et 6 chambres dans la cuisine. Lieux d'aisance cuve cour briquetée, etc. de la cuisine, hangar etc., désignée par le No 208 de la rue St Louis.

No. 59 rue Claiborne.

10° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Bienville et Conti, désigné par le No. 6 et mesurant, au pied américain, 25 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages retirée de la rue et ayant une grande galerie à chaque étage, salon, salle à manger et 2 grandes chambres à coucher, cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, cuve, lieux d'aisance, cour briquetée entre la maison et la cuisine. La bâtisse est connue comme le No 59 rue Claiborne.

L'encoignure des rues Ursulines et Prieur.

11° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Prieur, St Philippe et Johnson formant l'encoignure des rues Ursulines et Prieur et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur et de face à la rue Prieur de 92 pieds 8 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux corps de logis à un étage et demi, ayant salon, salle à manger et 4 chambres avec une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres sur chaque côté, cuve, lieux d'aisance, tuyaux à gaz, etc., etc., connues comme Nos. 310 et 316 1/2 rue Ursulines.

No 211 rue Roman.

12° UN CERTAIN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Roman, Derbigny, Ursulines et Hôpital, et mesure, au pied américain, 27 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Roman, sur une profondeur de 67 pieds 8 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, ayant 4 chambres avec une cuisine en bois à un étage, couverte en ardoises, ayant 2 chambres, lieux d'aisance, cuve, etc., connue comme le No 211 rue Roman.

No. 399 rue Hôpital.

13° UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Ursulines, Tonti et Miro, mesurant, au pied américain, 42 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 129 pieds 11 pouces. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, couverte en ardoises ayant 4 chambres et galerie, la bâtisse est retirée de la rue connue comme le No 399 rue Hôpital.

14° SEIZE LOTS DE TERRE dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Hagan, Port et Ste Anne, désignés par les Nos 12, 14, 15, 16, 17, 22, 24, 25, 26, 27, 32, 33, 34, 35, 36, 37, mesurant au pied américain, savoir : Les lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17, 30 pieds chacun sur la rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds à 187 pieds 2 pouces. Les lots 23, 24, 25 et 26, 30 pieds 4 pouces 6 lignes chacun face à la rue Hagan, sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 27, formant l'angle des rues Ste Anne et Hagan, a 30 pieds sur la rue Ste Anne, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Hagan. Les lots 32, 33, 34, 35, 36 et 37 ont chacun 30 pieds sur la rue Ste Anne, sur des profondeurs de 167 pieds à 167 pieds 2 pouces 3 lignes.

Bayou St-Jean.

15° UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, de forme irrégulière, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située sur le Bayou St Jean, derrière la ville, s'élargissant dans le fond et mesurant 2 arpents et 29 pieds sur le dit Bayou St-Jean, sur 10 arpents et 14 toises de profondeur, bornée par les terres de F. D.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

D'Hébécourt, Alpuente et Macarty, ayant 34 arpents de superficie.

Les améliorations comprennent l'établissement populaire pour pique niques et parties de plaisir connu sous le nom de MAGNOLIA GARDENS vis à vis la station du N. O. City Railroad, comprenant un grand édifice en bois employé comme buvette, un pavillon pour musiciens, une galerie de tir, un autre édifice en briques dont la partie inférieure est aussi occupée par une buvette ou bar et la partie supérieure comme résidence, laquelle renferme 3 grandes chambres et 2 cabinets, galerie devant et derrière, cuisine séparée de la maison principale avec deux chambres et une salle à manger, une autre jolie maison de résidence en bois à un étage contenant 6 chambres et une grande galerie sur le devant ; il y a dans le fond une grande salle de bal, de vastes écuries, un magasin de fourrage, un poulailler, avec cour, citernes, lieux d'aisance, etc. Les jardins renferment beaucoup de magnifiques orangers, cedres et magnolias, en outre d'un nombre considérable de plants, d'arbustes, etc., etc.

TROISIEME DISTRICT.

No. 372 rue Royale.

17° UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Chartres, Français et Paix et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent une résidence en bois, à un étage avec mansarde recouverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant 5 chambres à chaque corps de logis, avec une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres de chaque côté, lieux d'aisance, cour briquetée, allée de côté, etc., désignée par le No. 372 de la rue Royale.

Coin Dauphine et Kerlerec.

18° UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Esplanade et Kerlerec, formant le coin des rues Dauphine et Kerlerec, et mesurant au pied américain, 33 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 95 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage avec mansarde ayant 4 chambres en bas, et 2 chambres et 2 cabinets dans la mansarde, aussi une cuisine à 2 étages ayant 2 chambres au dessus et deux chambres au dessous chambre pour bois et pour charbon lieux d'aisance, waterworks etc., et designée par le No municipal 349 rue Dauphine.

No 279 rue Prieur.

19° UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Columbus mesurant, au pied américain, 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Prieur sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage ayant 2 chambres et 2 cabinet, et une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres, cuve, lieux d'aisance, etc., désignés par le No 279 de la rue Prieur.

Coin des rues Nlle-Orléans et Magistrats.

20° HUIT LOTS DE TERRE dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Nlle Orléans, Nouveau St Bernard, Vertu et Magistrats désignés par les Nos 2 à 9 inclusivement et mesurant, au pied américain, savoir : Les lots 2, 3, 4, 30 pieds chacun sur la rue Nlle Orléans sur une profondeur variant de 67 pieds à 111 pieds. Les lots 5 à 9 inclusivement 30 pieds chacun de face à la rue Nlle Orléans sur une profondeur de 100 pieds. Le lot 9 forme l'angle des rues Nlle Orléans et Magistrats.

21° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Marais, Musique et l'Avenue Washington et mesurant au pied américain 30 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 119 pieds 3 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage couverte en ardoises, et contenant 2 chambres, cabinet et galerie avec une cuisine en bois à un étage, lieux d'aisance, cuve, etc., connue par le numéro municipal 178 rue Urquhart.

SIXIEME DISTRICT.

Deux îlets de terre.

22° UN ILET DE TERRE dans le Sixième District de cette ville, compris entre Peters Avenue, la rue Octavia, St Patrick et St David subdivisé en 24 lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, et mesurant au pied américain 310 pieds de face sur Peters avenue et la rue Octavia et 270 pieds de face aux rues St Patrick et St David.

23° UN ILET DE TERRE dans le Sixième District de cette ville compris entre Peters Avenue, les rues Octavia, St David et Green subdivisés en 24 lots et mesurant au pied américain 310 pieds de face à Peters Avenue et à la rue Octavia et 270 pieds de face aux rues St David et Green.

Vingt Terrains.

24° Vingt terrains dans le Sixième District de cette ville comprenant tout l'îlet renfermé par les rues Lower Line, Pine, Seconde et Burthe numérotés de 1 à 20 inclusivement et mesurant ensemble au pied américain 300 pieds à la rue Lower Line 300 pieds à la rue Pine et 240 pieds à chacune des deux rues Seconde et Burthe.

SEPTIEME DISTRICT.

Canal Avenue.

25° Un certain terrain avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 50 situé dans le Septième District de cette ville autrefois Carrollton dans l'îlet borné par Canal Avenue les rues Dublin, Plan et Fifth, mesurant 391 pieds de face à Canal Avenue et à la rue Dublin et 326 pieds de face aux rues Plan et Fifth.

Les améliorations consistent en une magnifique maison de résidence solidement construite, en retraite sur la rue à une distance d'environ 12 pieds sur des fondations en briques et de 8 piliers en briques avant un grand vestibule au centre avec deux chambres à coucher et une cabinet sur un côté du vestibule et salon salle à manger et cabinet sur l'autre côté, grandes galeries devant et derrière, 4 chambres dans les mansardes au rez-de-chaussée, le tout enduit en plâtre et muni de planchers, Joint aux édifices principaux est un édifice en bois à deux étages avec trois chambres en bas et trois chambres en haut avec citernes lieux d'aisance etc. le tout couvert en ardoises. Il y a dans la cour des arbres de magnolias des cypres des figuiers des orangers et d'autres arbres fruitiers.

Le terrain est très élevé et clos d'un entourage.

26° 24 CERTAINS LOTS DE TERRE situés dans le Septième District (anciennement Carrollton) de cette ville dans l'îlet formé par les rues Madison Dublin, Plan et Cinquième, et désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement. Les lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Dublin, les lots Nos 13 à 22 inclusivement font face à la rue Madison, les lots 11 et 12 font face à la rue Plan, et les lots 23 et 24 font face à la rue Plan. Le lot 11 forme l'encoignure des rues Dublin et Plan et le lot 22 forme l'encoignure des rues Plan et Madison, le lot 13 forme l'encoignure des rues Cinquième et Madison, et le lot 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Cinquième, sur les lots 8, 9 et 10 se trouve une petite bâtisse en bois couverte en ardoises et etc.

Pour les dimensions voir le plan à la Bourse.

Paroisse de Jefferson.

27° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE dans la paroisse Jefferson, contenant un arpent de face au coteau de la Métairie sur toute la profondeur, en au chemin du Lac Pontchartrain et voir côté par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Bonnabel et de l'autre par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Labarre.

CONDITIONS—Un quart ou plus comptant, le reste à un crédit de 1, 2, 3 et 4 ans en billets portant hypothèque spéciale et le privilège du vendeur avec pour avant d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à complet paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses insérées dans les actes de vente.

Les acquéreurs devront tenir les propriétés assurées pour une valeur que fixera le vendeur, et transférer les polices d'assurance au porteur des billets, il devront aussi assumer le paiement des taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent en sus aussi du montant de l'adjudication, au moment de la vente.

Actes de vente pour les propriétés dans le premier, le sixième, le septième district et la paroisse Jefferson devant C. T. Soniat notaire et pour les propriétés dans le second et le troisième districts devant A. Dufocourt, notaire, aux frais des acquéreurs. 8 mars—à la vente

Un Cheval et Voiture.

Succession de John Fourton.

No 11,934—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—JEUDI 19 mars 1885 à 11 heures du matin, il sera vendu en face de mon bureau No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mars 1885, pour le compte de la susdite succession.

Un cheval et une voiture.

Conditions—Comptant. 8 mars—

Propriété de valeur sur le Bayou St-Jean.

Succession de Jean Egretaud.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 12 7—6.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. PLACIDE J. SPEAR encanteur Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 11 avril 1885 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 mars 1885 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, sur la rive droite du Bayou St Jean, un lot designé par le No 13 et mesurant plus ou moins, au pied américain, 100 pieds de face au Bayou St-Jean ou chemin coquille, sur toute la profondeur entre lignes parallèles jusqu'à la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Félix Labatut, l'autre lot designé par le No 12 touche au lot ci-dessus et mesure plus ou moins 100 pieds de face au dit Bayou St-Jean ou chemin coquille sur une profondeur de 300 pieds, moins cette portion du dit lot 12, que par acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 14 juin 1869, le dit Jean Egretaud a vendu à Mme A. Guénard, laquelle portion mesure 82 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, borné sur un côté par la balance du lot No. 12 et sur l'autre côté par le lot No. 11.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste, s'il y a, à 1 an de crédit avec 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et les clauses usuelles hypothécaires, honoraires d'avocat, assurance, etc.

Acte de vente pardevant J. J. Barrett, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mars—7,14,21,28—4,11avril

VENTE DE CONSTABLE.

Mme Emma Kingsbury vs Mary Kane et al—No 7631—et H. C. Grube vs. Mme Mary Kane.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 7319—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Thos R. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, aux écuries Ston wall Jackson, No 134 rue Baronne, MERCREDI, le 11 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un mulet, une charrette et un jeu de harnais, saisi dans les affaires ci dessus numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux

P. A. LOOBY, Constable.

26fév—6,11mars

Succession de Robt. L. Dowlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,617—Division—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert L. Dowlin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

4 mars—4, 8, 12.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE IMPORTANTE

De Propriétés de valeur améliorées et nues dans le Second, le Troisième et le Sixième District.

No 187 rue St-Louis, entre Tremé et Franklin.

No 189 rue St-Louis, entre Franklin et Tremé.

No 45 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

No 64 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.

No 176 rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne.

No 60 rue de l'Hôpital, entre Royale et Chartres.

Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue de la Levée, entre Espagne et Mandeville, et coin Mandeville et Espagne.

No 551 rue Dauphine, coin Washington.

No 7 rue Annette, entre St-Claude et Marais.

No 115 rue Annette, entre Claiborne et Derbigny.

No 102 rue de la Levée, entre Enghien et Port.

Coin Champs-Elysées et Royale.

Rue Royale, entre Champs-Elysées et Français.

Champs-Elysées, entre Royale et Chartres.

Louisiana Avenue, entre St-Charles et Prytanée.

Coin Camp et Valmont.

Ilet de terre à Burtheville.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 21 mars 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune les propriétés ci après décrites, savoir :

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre A, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Franklin et Tremé, mesurant 30 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 65 pieds 11 pouces sur la ligne de côté vers la rue Tremé et 6[illegible] pieds sur la ligne de côté vers la rue Franklin.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis avec mansarde couverte en ardoises contenant 4 chambres 2 cabinets et galerie au rez de chaussée et 2 chambres dans la mansarde aussi une cuisine à deux étages couverte en ardoises ayant 6 chambres cour pavée waterworks, cuve lieux d'aisance etc. La propriété est louée $30 par mois et porte le numéro municipal 187 rue St Louis.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre B situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Tremé et Franklin, mesurant 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 93 pieds 2 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec mansarde couverte en ardoises et ayant 3 chambres et une cuisine à deux étages couverte en ardoises contenant 4 chambres, cave, waterworks, lieux d'aisance, etc. La propriété rapporte $16 par mois et est connue par le No municipal 189 rue St Louis.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet compris entre les rues St Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, mesurant au pied américain 33 pieds 11 pouces de face à la rue St Pierre, sur une profondeur de 94 pieds de 5 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, couverte en ardoises et une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises attenante. Il y a une grande allée pavée de dalles. La maison principale a salon, salle à manger, cuisine et cave, aussi 5 chambres, galerie entourée en fer donnant sur la rue, galerie de côté vestibule couvert partout, cabinets d'aisance, citerne contenant grande partie pavée de dalles et le reste en briques.

Cette propriété porte le No 64 de la rue St Pierre et est louée à [illegible] 30 septembre 1885 à raison de $30 par mois payable mensuellement.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District carré d'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Chartres et Royale désigné par la lettre A et mesurant au pied américain 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de façade sur Toulouse sur une profondeur de 192 pieds 5 pouces, 8 lignes du côté le plus rapproché de la rue de Chartres et de 120 pieds 7 pouces de l'autre côté de la largeur dans le fond de 2 pieds 10 pouces et 6 lignes et retrécit ensuite à 62 pieds 10 pouces et 4 lignes et 4 lignes de largeur dans le fond. Le terrain a sur la limite de cette une largeur de 33 pieds 7 pouces et 2 lignes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable en briques à deux étages avec balcon sur la rue. Au rez de chaussée il y a des salons à arche, avec cheminée à manteaux en marbre blanc, salle à manger vaste corridor et cabinet, cinq chambres à coucher avec manteaux de cheminée en marbre à l'étage supérieur, aussi une cuisine à deux étages en briques couverte en ardoises avec cave, chambres de domestique et citerne, le tout a repasser et quatre chambres avec galerie de côté carreaux en briques, la cour pavée d'une extrémité à l'autre qui part à l'arrière un terrain de toute la largeur de la propriété sur lequel s'élève un auvent à un étage couvert en ardoises.

Cette propriété porte le numéro municipal 45 de la rue Toulouse.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $50 par mois payable mensuellement.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourgogne, Canal et Remparts mesurant 21 pieds 1 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 97 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue par le No 176 rue Douane, ayant au rez de chaussée deux salons un cabinet porte à coulisse. Deux chambres dans chacun des étages du deuxième et troisième une cuisine en briques à deux étages avec trois chambres, cour pavée de dalles, waterworks, lieux d'aisance, etc. Dans la cour la maison balcon en fer faisant face à la rue Douane allée etc. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $30 par mois payable mensuellement.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Ursulines, Hôpital et Chartres mesurant 28 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 84 pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques pour famille ayant deux étages connue par le No 60 rue Hôpital avec une large verandah en fer ayant au rez de chaussée salon, salle à manger et corridor, 5 chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, une cuisine à deux étages avec 4 chambres, chambre à charbon, waterworks, deux cuves, lieux d'aisance, allée etc.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison d $40 par mois payable mensuellement.

7° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième district de cette ville désigné par la lettre A dans l'îlet borné par les rues Levée, Espagne, Mandeville et Victoire, mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur et face à la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 4 lignes et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre ligne de la lettre B.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez de chaussée est occupé comme buvette ayant cinq chambres dans les étages supérieurs avec une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, waterworks, gaz, etc.

8° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, mesurant 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 80 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à trois étages, le rez de chaussée est occupé par un magasin et les étages supérieurs sont divisés en appartements une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, lieux d'aisance, etc., et porte le numéro municipal 81 rue Levée.

9° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations touchant à la propriété ci-dessus désigné par la lettre C, mesurant 19 pieds 4 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 80 pieds. Les améliorations sont les mêmes que celle ci-dessus et porte le numéro municipal No 82 rue Levée.

10° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjacentes aux dernières, désignées par la lettre D, mesurant 19 pieds de face rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 79 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez de chaussée de laquelle est occupé comme ——— et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et portent le numéro municipal 83 rue Levée.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, adjacent au dernier, désigné par la lettre E et mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face rue Levée sur une profondeur irrégulière de 79 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez de chaussée est occupé par [illegible] et les étages supérieurs sont divisés en appartements et porte le numéro municipal 84 rue Levée. Les propriétés A B C D et E ci-dessus décrites, seront vendus avec privilège d'une allée en commun, faisant face rue Mandeville. Pour les dimensions précises, voir le plan à la Bourse.

12° Un terrain avec bâtisses et améliorations, situé dans le 3me district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Annette, Claiborne, Derbigny et St Antoine, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Annette sur une profondeur de 72 pieds 7 pouces. Les améliorations comprennent une maison double avant 4 chambres dépendances, lieux d'aisance, etc., et connu sous le No 115 rue Annette.

13° Un terrain avec bâtisses et améliorations dans le 3me district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Washington et Enghien mesurant 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur une profondeur et façade entre lignes parallèles de 151 pieds 6 lignes rue Washington.

Les améliorations comprennent une élégante maison en bois à deux étages, recouverte en ardoises, avant salon, salle à manger porte à coulisse grande galerie latérale au premier étage, deux grandes chambres au premier étage, chambre à deux étages dépendances avec 4 chambres, écurie, auvent en bois, cour en partie briquetée, hydrant, citerne, gaz, lieux d'aisance, galerie devant et derrière au rez de chaussée et au premier étage, le tout couvert en ardoises. Cette propriété porte le No municipal 551 rue Dauphine.

14° Un terrain dans le Troisième District de cette ville, avec les bâtisses et améliorations, carré d'îlet, borné par les rues Levée, Enghien, Victoire et Port, désigné par le No 3, mesurant 22 pieds 7 pouces de face à la rue Levée, sur une profondeur de 81 pieds. Les améliorations comprennent [illegible]

15° Un terrain avec bâtisses et améliorations situé dans le Troisième district de cette ville, carré borné par les rues Annette, Marais St Claude et St Antoine, mesurant 33 pieds 2 pouces de face rue Annette, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une maison double confortable ayant 6 chambres, une bâtisse

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

se à deux étages attenante avec 4 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres au-dessus lieux d'aisance, auvents, hydrants, gaz, citerne, etc. Connu sous le No 7 rue Annette.

16° Un terrain avec bâtisses et améliorations dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 1, carré d'îlet borné par les rues Champs Elysées, Royale, Chartres et Français, formant le coin des rues Champs Elysées et Royale mesurant 30 pieds de face rue des Champs Elysées sur une profondeur et façade rue Royale de 95 pieds 10 pouces et 5 lignes.

17° Un terrain avec bâtisses et améliorations, situé dans les mêmes district et carré d'îlet, désigné par le No 4, mesurant 30 pieds de face rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

18° Un terrain, même district et carré, désigné par le No. 5, mesurant 32 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 97 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

SIXIEME DISTRICT.

19° Un terrain situé dans le Sixième District de cette ville désigné par le No. 19, carré d'îlet borné par les rues St. Charles, Prytanée, Louisiana Avenue et la propriété des héritiers De Lachaise, mesurant 30 pieds de face Avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

20° Deux terrains situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12, carré No 26, compris entre Camp Magazine Valmont et Belle Castle, mesurant comme suit : le terrain No 11 30 pieds rue du Camp sur 105 pieds profondeur entre lignes parallèles et le terrain No 12 formant le coin Camp et Valmont, mesurant 24 pieds 4 pouces de face à la rue du Camp 38 pieds 8 pouces de profondeur à l'arrière 105 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 11, et 105 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et de façade rue Valmont.

21° Un terrain situé à Burtheville, Sixième District de cette ville désigné par le No 101 [illegible] borné par l'Avenue Henry Clay, Broadway, Burtheville et Loup, et comptant 18 terrains numérotés de un à dix huit inclusivement. Pour les dimensions, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur, et privilège avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets ou en partie et toutes les clauses usuelles des actes de vente.

Les acquéreurs garderont les bâtisses assurées pour un montant fixé par les vendeurs et transfèreront les polices d'assurance aux détenteurs des billets rendus sur les prix d'acquéreurs et assumeront le paiement de toutes les taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication et requis de faire un dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant des notaires à désigner par les vendeurs au moment de la vente, aux frais des acquéreurs.

7mars—7,8,14 au j

Propriétés améliorées de valeur dans le Second District.

Nos. 117 et 119 rue Ste-Anne.

Nos. 365 et 367 rue d'Orléans

No. 287 rue d'Orléans.

Joseph Marin
contre
Eugène Marin et autres.

Pour un partage.

No 12,771.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 11 avril 1885 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un jugement rendu le 26 janvier 1885 et signé le 29 janvier 1885 et en vertu d'un ordre de date le 23 février 1885, rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-après décrites, savoir :

1° **Un certain lot de terre,** situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine, mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles [illegible] désigné par les lots Nos 1, 2 et 3 [illegible] sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, daté le 22 décembre 1840, et déposé en l'étude de Felix Grima [illegible] de cette ville avec toutes les améliorations et les dépendances qui s'y trouvent, portant les numéros 115, 117 et 119 rue Ste Anne, avec tous les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage à double corps de logis, ayant deux chambres et 1 cabinet, avec cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., et à chaque corps de logis avec une autre maison en bois à un étage ayant deux chambres cabinet en bois sur la façade, cuisine, lieux d'aisance, etc., ainsi que l'usage d'une allée commune aux dits propriétés.

2° **Deux certains lots de terre** situés dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Bourbon et Dauphine, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan dressé par [illegible] en date du 19 septembre 1841 et déposé en l'étude de F. P. Labarre, notaire de cette ville, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 78 pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, portant les Nos 365 et 367 rue d'Orléans et aussi avec les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent. Les dites améliorations comprennent deux petits cottages séparés par une allée et renfermant chacun environ 2 chambres avec cabinet, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° **Un lot de terre** situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Tonti et Rocheblave [illegible] No 5 sur un plan [illegible] annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire de cette ville le 1er mars 1852, le dit lot mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 81 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Tonti et sur la ligne du côté de St pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 4.

Ensemble avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, le dit lot portant le No municipal 287 rue d'Orléans et avec tous les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage contenant 2 chambres, avec citerne lieux d'aisance etc. et autres [illegible]

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets divisés en coupons au gré des co-propriétaires portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date de la vente jusqu'au paiement, et garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur les propriétés vendues et avec la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat. Les dits billets devront être toujours assurés pour leur montant suffisant aux frais des acquéreurs et les polices d'assurance spécialement transférées aux porteurs des dits billets, en cas de procès pour le recouvrement du montant des billets, en sus des honoraires d'avocats fixés à 5 pour cent seront payés par les acquéreurs en sus du montant du prix de l'adjudication comptant au gré des acquéreurs.

Les taxes de 1885 seront aussi payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent du montant de l'adjudication pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Charles J. Theard, aux frais des acquéreurs. 7mars—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charlotte C. Bellocq, femme décédée de Pierre Gibert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,176—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Pierre Gustave Gibert, tuteur administrateur cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

28 fév—28—mars 4 9

Succession de Israel Haslip.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,792—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

W. E. McGEEHAN, Greffier.

6mars—6, 10, 15.

Succession de Mme Louisa Dorries.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 13,6[illegible]—Division A.—Attendu que Mme Sophie Schneider a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Louisa Dorries, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

6 mars—6,10,15

Succession de M. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,700—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

6mars—6 10 15

Succession d'Eugène Kinney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 12,705—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

3mars—3 7 12

Succession de Bernard Gerde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 12,272—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Gerde, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

7 mars—7,11,15

Succession de J. J. Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,597—Division B—Attendu que [illegible] a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. J. Fernandez, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

7mars—7 11 15